**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le professeur Dominique Sprumont nommé à la présidence de la Commission cantonale d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains

Le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a nommé le professeur Dominique Sprumont au titre de président de la Commission cantonale d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains.

La Commission cantonale d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains (CER-VD) veille à la protection des sujets de recherche et évalue la conformité de ces projets avec les exigences éthiques, juridiques et scientifiques, ainsi qu'avec les bonnes pratiques de la recherche. La CER-VD délivre des autorisations pour les essais cliniques et les projets de recherche impliquant des êtres humains qui entrent dans le champ d'application de la loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain et qui se déroulent dans les cantons de Vaud, de Fribourg, de Neuchâtel et du Valais.

Né à Kinshasa en 1964, Dominique Sprumont a fait ses études de droit à Fribourg et à Yale (USA) avant de devenir de 2001 à 2007, professeur associé aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg, dans le cadre du programme Professeurs boursiers du Fonds national de la recherche scientifique. De 2001 à 2012, il a été l'initiateur et le responsable du module MICS (Médecine, individus, communautés et société) au département de médecine de l'Université de Fribourg. Depuis 2006, il est professeur extraordinaire à l'Université de Neuchâtel et titulaire de la chaire de droit de la santé. De 2013 à 2017, il a également été vice-directeur de l'École romande de santé publique et, depuis 2015, il est vice-directeur de l'École suisse de santé publique (Swiss School of Public Health, SSPH+).

Nommé à la tête de la CER-VD, Dominique Sprumont conserve son rattachement académique à l'Université de Neuchâtel et à l'Institut de droit de la santé. Il est nommé professeur invité par la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne. Il prendra ses fonctions dès le 1er novembre 2018.

Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard remercie chaleureusement le professeur Patrick Francioli qui, durant cinq ans, a présidé cette Commission à la satisfaction de tous.

Lausanne, le 12 juillet 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé